

## Emmanuel Macron : le nouveau ministre révèle ses revenus



L'ancien banquier chez Rothschild puis secrétaire général adjoint à l'Elysée, dévoile ses gains à l'Express, ce mardi 2 septembre. Malgré ses hauts revenus, il n'est pas soumis à l'ISF.

L'ancien banquier de Rothschild - officiellement directeur fin 2008, gérant début 2009 et associé-gérant entre décembre 2010 et mai 2012 - et aujourd'hui ministre de l'Economie gagnait très confortablement sa vie. Ce mardi, auprès de [l'Express](#), Emmanuel Macron dévoile une partie de ses revenus et anticipe ainsi la publication de ses revenus par la [Haute autorité pour la transparence de la vie publique](#) ; depuis la loi du 11 octobre 2013, les ministres doivent en effet déclarer obligatoirement leur patrimoine à leur entrée au gouvernement.

Alors qu'il était chez Rothschild, en qualité d'associé-gérant, Emmanuel Macron touche un revenu brut d'un million d'euros en 2011 et la même somme pour les quatre premiers mois de 2012, avant de rejoindre l'Elysée. D'après les estimations du site de l'hebdomadaire qui a retiré charges sociales, impôt sur le revenu et la CSG, le revenu net du nouveau ministre avoisinerait le million d'euros entre "décembre 2010 à mai 2011".

En dépit de ce revenu, Emmanuel Macron n'est pas assujéti à [l'impôt de solidarité sur la fortune](#), dû lorsque le patrimoine net taxable, au 1er janvier 2014, est supérieur à 1,3 million d'euros.

L'ancien banquier a en effet su bien gérer son patrimoine, utilisant une partie de ses revenus pour la rénovation d'une maison familiale au Touquet. Conséquence : les autres éléments de son patrimoine, cumulés avec ses revenus chez Rothschild, ne lui permettent pas de dépasser le plafond d'imposition.

**LIRE AUSSI >> [Emmanuel Macron : il est possible "d'être de gauche et de bon sens"](#)**